

Les subsides

comment et où l'argent sera dépensé. Cela ne règle pas le problème, mais la collaboration et la consultation des gouvernements provinciaux seront certes utiles. Une conférence fédérale-provinciale sur le financement de l'enseignement devrait être convoquée au plus tôt.

● (1120)

Dans plusieurs régions du pays, les jeunes ne peuvent escompter qu'un avenir de chômage à peu près permanent. Les subventions salariales et les crédits d'impôt à l'emploi n'auront que peu d'impact dans ces régions économiquement défavorisées. Il faudrait y mettre en œuvre des programmes communautaires de développement des entreprises susceptibles d'aider les personnes et les groupes qui veulent lancer une entreprise à trouver des fonds, à identifier des marchés sans avoir à passer par toutes les chinoïseries administratives et à former des travailleurs.

Ces dix propositions, monsieur le Président, contribueront à réduire le problème du chômage chez les jeunes. Et, ce qui est tout aussi important, elles répondront aux besoins futurs du pays en matière de compétences professionnelles. Ces propositions, sauf deux ou trois, je le reconnais, n'exigeraient pas nécessairement des débours additionnels. Elles amèneraient plutôt une redistribution des fonds engagés à l'heure actuelle.

Je me rends compte que mon temps de parole est presque expiré. Permettez-moi, toutefois, de conclure en citant le député de Central Nova et chef de l'opposition officielle (M. Mulroney):

Ni les programmes de création d'emplois, ni les projets du gouvernement—ni ses trucs—aussi nombreux soient-ils, ne peuvent remplacer une croissance économique soutenue s'appuyant sur de faibles taux d'intérêt, des progrès technologiques et un commerce accru. Ce sont là les critères de croissance et de plein emploi. Ce sont là les éléments qui assureront aux jeunes Canadiens les possibilités auxquelles ils ont droit.

Je me permets, en guise de conclusion, de répéter une phrase que j'ai dite au début de mes observations: les méthodes employées pour résoudre ce problème détermineront le caractère de la société canadienne pendant des décennies.

Le président suppléant (M. Guilbault): A ce moment-ci de nos délibérations est prévue une période de dix minutes de questions ou observations portant sur le discours du député d'Elgin (M. Wise). Y a-t-il des questions?

M. Lang: Monsieur le Président, ma question au député concerne les propos qu'il a repris de son chef sur l'importance de taux d'intérêt peu élevés. C'est un peu comme parler de l'importance de la maternité. Le député d'Elgin (M. Wise) veut-il dire que le parti conservateur a modifié sa position en matière de politique des taux d'intérêt et qu'il propose maintenant de contrôler les changes ou quelque autre mesure pour faire baisser les taux d'intérêt? Donne-t-il à entendre que les conservateurs s'y prendront autrement pour faire baisser les taux d'intérêt afin de créer davantage d'emplois pour les jeunes?

M. Wise: Monsieur le Président, je suis heureux que le député pose la question. Je suis persuadé qu'il doit être quelque

peu embarrassé que la motion à l'étude aujourd'hui vise surtout le chômage des jeunes. Je me serais attendu à ce qu'il considère le sujet comme extrêmement prioritaire et profite de l'occasion pour poser une question au sujet du chômage des jeunes. Il en a décidé autrement. Il a choisi d'aborder un autre grand aspect de l'économie canadienne et de s'enquérir de la politique des taux d'intérêt de notre parti. Il me faudrait beaucoup de temps pour bien répondre à sa question.

Si le député se donne la peine de vérifier le harsard, il va constater que la question nous préoccupe au point que notre parti en a fait le sujet d'un débat récemment un jour qui était réservé à l'opposition. Je conseille au député de Kitchener (M. Lang) de trouver le harsard de ce jour-là et de le lire. Il ne manquera pas d'être édifié.

Le président suppléant (M. Guilbault): La présidence voudrait revenir sur un point que le député d'Elgin (M. Wise) a soulevé. Les questions posées à un député qui vient de prononcer un discours doivent se rapporter à ce discours.

M. Lang: Monsieur le Président, je crois que la question était directement reliée au discours. Je l'ai fait porter sur les dernières observations et la citation que le député a faites dans son discours. Il a cité les paroles où son chef minimisait l'importance d'initiatives gouvernementales précises pour lutter contre le chômage des jeunes. Il les a qualifiées de trucs et il a dit que le seul vrai moyen de lutter contre le chômage des jeunes était de réduire les taux d'intérêt. Voilà le lien. Le député devrait lire son propre discours pour se rendre compte que la question qui lui a été posée était pertinente.

● (1125)

D'ailleurs, l'importance des taux d'intérêt est quelque chose d'à propos. Quand les taux d'intérêt baissent, l'économie canadienne prend plus d'expansion et la situation de l'emploi s'améliore de façon générale. Les perspectives d'emploi sont alors évidemment meilleures. Je suis d'accord là-dessus avec le député.

J'ai posé une question au député parce que je ne crois pas que son parti ait une politique différente de celle du gouvernement actuel au sujet du loyer de l'argent. Les députés de son parti nous induisent en erreur quand ils parlent de leur politique de faibles taux d'intérêt.

M. Wise: Monsieur le Président, le député devrait prendre le temps d'écouter certaines déclarations que font non seulement des collègues de son caucus, mais un ministre de son gouvernement. La politique des taux d'intérêt que poursuit son gouvernement doit lui donner à réfléchir. Le ministre a laissé entendre que s'il était élu chef du parti, il congédierait le gouverneur de la Banque du Canada.

C'est sûr qu'il y a un lien direct entre les taux d'intérêt et la conjoncture économique. Je l'ai reconnu. Cela ne fait aucun doute. Personne ne peut le nier. En fait, les dirigeants de petites entreprises sont ceux qui souffrent le plus de la politique de loyer élevé de l'argent. Ils emploient environ 70 p. 100 de toute la population active du Canada. Ces entreprises sont celles qui fournissent les emplois et qui profiteraient du crédit d'impôt à l'emploi et du programme Accès-carrière.